

08.06.19 GESTION DU SITE DE LA BAIE DE LA BAIE DE BEAUPORT ÉTÉ 2008 (MISE À JOUR)



Écrit par Yvon Lefebvre

18-06-2008

Mardi le 17 juin, j'ai obtenu une rencontre avec M. Patrice Drouin, président directeur général de GESTEV Inc, le gestionnaire du site de la Baie de Beauport pour la saison estivale. Celui-ci était accompagné de M. Daniel Robitaille qui agira à titre de directeur général sur le site même.

La signature du contrat de GESTEV avec l'Administration portuaire aurait été finalisée il y a environ deux semaines et celui-ci couvrirait la période d'ouverture du 21 juin au 12 octobre 2008. Les heures d'ouverture du site seront de 10h00 à 21h00 tous les jours. Soit sept jours sur sept.

L'ouverture officielle pour le public « porte ouverte » est prévue pour ce samedi le 21 juin. L'entrée est gratuite pour tous. Le coût d'entrée quotidien sera de 6\$ par auto à l'entrée (guérite) plus 4\$/par véliplanchiste ou kitesurfer pour le stationnement dans la « zone » Kitesurfers et véliplanchistes. Ce dernier montant sera payé à Sport Radical qui aura la responsabilité de cette gérance. L'école de kite et planche sera sous la responsabilité exclusive de Big Air.

Les tarifs saisonnier seront de 105\$ pour l'entrée du véhicule sur le site plus un montant de 50\$ pour les kitesurfers et véliplanchistes pour un total de 155\$. Ce montant sera réduit de 25% compte tenu de la saison avancée. Les taxes habituelles s'ajoutent à ces montants. Le coût des casiers serait de 75\$ plus taxes. Nous ne savons pas si le 25% d'escompte s'applique, comme dans les autres cas.

Il a été clairement indiqué que notre Association entendait représenter les besoins et les intérêts des kitesurfers et véliplanchistes sur ce site, comme ailleurs, et que nous favorisons une relation de collaboration avec les gestionnaires concernés pour ce faire. Nous souhaitons que ce soit réciproque pour le bénéfice de chacune des parties impliquées.

Une déception du côté aménagement paysagé suite à l'absence de surface gazonnée là où nous en avons le plus besoin, soient sur les côtés nord, est et sud du stationnement, pour gréer et dégréer nos équipements. Il semble que l'Administration portuaire ait préféré économiser en semant de la pelouse à ces endroits, plutôt que d'utiliser de la tourbe comme ailleurs!

Nous avons signalé cette carence au gestionnaire et nous souhaitons que cette situation soit corrigée dès que possible. Aussi, la délimitation du stationnement par la chaîne de granit en place ne nous apparaît pas optimale. L'usage permettra d'identifier les ajustements à faire, le cas échéant.

Par ailleurs, il faut mentionner que le nouveau bâtiment offre des casiers agrandis. Il faudrait cependant y défaire les boîtes de mat qui y ont été installées, sans notre demande. Celles-ci réduisent l'espace utilisable et s'avèrent tout à fait inutiles puisque tous les mats sont maintenant en deux sections. Une demande a été faite à l'Administration portuaire en octobre dernier, ainsi qu'au présent gestionnaire, à cet effet.

Ce bâtiment comprend aussi un bloc de services, avec douche et toilette, ainsi qu'un espace avec baie vitrée, ce qui constitue un plus par rapport au passé.

Bonne saison à tous

Yvon Lefebvre

Président fondateur 2006-2007

Conseiller spécial AKVQ

Dernière mise à jour : (19-06-2008)

Fermer la fenêtre